

anglais, notre langue pourrait devenir une objection, mais grâce à Dieu, dans la province de Québec, nous pouvons nous instruire, pratiquer la médecine, vivre et mourir en français. Ainsi donc quatre ou six universités anglaises et protestantes ne rencontreraient pas plus nos besoins que deux, et nos confrères du *Record* peuvent en prendre leur parti, nous saurons maintenir le droit que nous avons de pourvoir nous-même aux besoins de l'enseignement médical de nos compatriotes, et cela sans que personne ait le droit de s'en plaindre, du moment que nous nous conformons aux lois établies.

Quant à l'opportunité d'avoir à Montréal deux écoles catholiques françaises au lieu d'une, cela concerne si peu nos confrères du *Record*, et intéresse tellement l'élément canadien français, qu'ils seraient bien aimables de ne pas s'immiscer dans nos affaires de famille ; si pourtant ils y tiennent nous leur reconnaissons leur droit d'en parler à leur aise, quitte à nous de leur rappeler de temps à autre ce que l'on entend en français par un exposé *impartial* des faits.

Quand le Bishop parut en 1871 il existait déjà à Montréal une université anglaise et protestante qui, nous sommes heureux de le dire, donnait alors comme aujourd'hui un excellent enseignement à ses élèves. Personne pourtant, parmi nous ne s'insurgea contre la nouvelle faculté. Et si comme le dit le *Record*, ce sont les difficultés qui l'ont rendu si prospère, nous n'avons aucun droit de nous énorgueillir de son succès. Pendant ses neuf années d'existence personne parmi nous ne lui a jamais contesté son droit d'exister, *ni discuté son opportunité*. Nous avons même été si réservés à son égard que nous ne savions même pas qu'elle fut si florissante.

Dans cette charge à fond de train contre la faculté de médecine de Laval à Montréal le *Record* a peut-être aussi un autre mobile que l'amour de la justice et les intérêts de la science, et nous comprenons à demi-mot qu'il n'aime pas à voir deux écoles françaises de médecine à Montréal. L'élément anglais trouvant depuis longtemps à l'Université McGill un enseignement médical aussi complet que possible, nous comprenons les inquiétudes de notre confrère lorsqu'il voit les canadiens-français se mettre eux aussi en mesure de rencontrer sous ce rapport tous les besoins de leurs étudiants.

Dans un pays comme le nôtre, composé d'éléments hétérogènes il faut savoir respecter les droits et les opinions de Caste et pouvoir regarder briller le soleil sur la flèche de vingt temples où Dieu est servi et adoré de vingt manières différentes.

Que nos confrères anglais aient deux écoles, qu'ils en aient quatre, peu nous importe. Quant à l'opportunité d'avoir ici deux écoles canadiennes françaises, le *Record* devrait avoir la générosité facile